

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les missions du CCAS sont de mettre en oeuvre les solidarités et d'organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il a donc deux missions essentielles :

- Il informe et guide les habitants en situation de fragilité et instruit les demandes d'aides. Cela participe à la lutte contre [le non-reccours aux aides sociales](#) .

- Il est à l'initiative d'actions sociales locales : bourse aux permis de conduire, attribution de prêts sans intérêt, secours d'urgence ou aides alimentaires pour les personnes en grande difficulté, demandes de domiciliation....

Le CCAS est composé de membres issus du conseil municipal mais également de membres, habitants de la commune, nommés par Mme La Maire. Pour le mandat 2020-2026, les membres sont :

Bernadette Barré-Idier

Maire et Présidente du CCAS

Laurence Bollengier-Stragier

habitante

Sylvain Drouet

habitant

Virgine Francheteau

conseillère municipale

Isabelle Henry

conseillère municipale

Vanessa Legrand de Coster

conseillère municipale

Clôtilde Limousin

habitante

Gildas Raineau

habitant

Hervé Troquier

conseiller municipal